



Separation de bien droit huissiers meuble et bail

Par **MAZOUZ**, le **10/10/2008** à **11:42**

bonjour

je suis mariee en separation de biens.

mon mari a plusieurs dettes et ne peux plus les payer etant en fin de droits assedic et sans emploi.

le bail(nous sommes en location) est a nos deux noms et les meubles a mon nom propre. c moi qui paie le loyer en totalité.

nous n'avons pas de compte joint.

qu'est ce que je risque pour les meubles? pour le bail?pour le reste?

Par **Visiteur**, le **12/10/2008** à **23:01**

Si vous pouvez prouver à l'huissier que les meubles sont à vous et que vous payez les loyers vous mêmes, il ne peut pas opérer de saisie.

Par **MAZOUZ**, le **13/10/2008** à **10:50**

je vous remercie pour votre reponse et votre temps.

livia